



889 Allée des Sardenas
ZI Les Sardenas
13680 LANÇON PROVENCE
Téléphone: 04 42 02 14 17

E-mail: administratif@arboristedusud.com

Site Web: www.arboristedusud.com

Siret: 50766367200032

N° de TVA Intracommunautaire: FR42507663672

PAYE	COMPTABILISE
LE 10.10.22	N°
PAR Vir	08.246
DE 1606.80	

Facture

HECTARE

Expobât Village

Plan de Campagne

13480 CABRIES

Références

Chantier : Chemin de la Roubine Senas

"Apiculteur"

Représentant Technique : FOURNIER Julien

Facture N°	Date	Référence client	Mode de règlement	Devise
220801704	31/08/2022	002166	Chèque, virement bancaire	EUROS

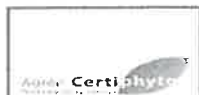
Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	
DEB	Débroussaillage Parcelle 1	1.00	700.00	700.00	1
DEB	Débroussaillage Parcelle 2	1.00	600.00	600.00	1
CONTR	Contribution Energétique	1.00	39.00	39.00	1
	Intervention possible mardi 2 août				
	15/09/2022				
	Stornello Gérald Responsable opérationnel travaux				
	HECTARE URBANISME DURABLE EXPOBAT VILLAGE / PLAN DE CAMPAGNE 13480 CABRIES 04 42 02 00 92 SIREN 1351 335 660				

Echéance : à réception de la facture

CREDIT MUTUEL
IBAN : FR76 1027 8089 8500 0208 1290 126
BIC : CMCIFR2A

Appel service Compte, ancien A+B valide.

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal.
(Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE

Total HT 1339.00
Total TVA 267.80
Total TTC 1606.80

Net à payer en EUROS 1606.80



889 allée des Sardenas
ZI Les Sardenas
13680 LANÇON PROVENCE
Téléphone : 04 42 02 14 17
E-mail : administratif@arboristedusud.com
Site web : www.arboristedusud.com
SIRET : 507 663 672 00032
N° de TVA Intracommunautaire : FR 42 507 663 672 00032

DEVIS

HECTARE

Expobât Village

Plan de Campagne

13480 CABRIES

Références

Chantier : Chemin de la Roubine Senas

Représentant Technique : FOURNIER Julien

DEVIS N°	Date	Références Client	Mode de règlement	Devise
20220701886	27/07/2022	002166	Chèque, virement bancaire	EUROS

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	
DEB	Débroussaillage Parcelle 1	1.00	700.00	700.00	1
DEB	Débroussaillage Parcelle 2	1.00	600.00	600.00	1
CONTR	Contribution Energétique	1.00	39.00	39.00	1
	Intervention possible mardi 2 août				
	25/08/2022				
	Stornello Gérald Responsable opérationnel travaux				
					

Total HT	1339.00
Total TVA	267.80
Total TTC	1606.80
Net à payer en EUROS	1606.80

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal.
(Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT
PROVENCE-ALPES-